

Le PLR Payerne désigne ses candidats à la Municipalité en 2026 et son nouveau président

Réuni en assemblée générale ordinaire, le PLR Ville de Payerne a désigné ses candidats à la Municipalité en vue des élections communales de 2026 et a élu Alexandre Godel comme nouveau président. Les candidats retenus sont Sabine Rapin-Correvon, conseillère communale et actuelle présidente de groupe, Monique Picinali, municipale sortante et Lionel Voinçon, syndic sortant. Edouard Noverraz, municipal sortant, a annoncé qu'il ne sollicitera pas un nouveau mandat.

Sabine Rapin-Correvon, 49 ans, conseillère communale. Employée de commerce dans une agence de placement, elle siège au Conseil communal depuis le début de la législature. Présidente du groupe PLR et première vice-présidente du Conseil communal, elle a rapidement pris des responsabilités et s'est imposée comme une élue engagée. Très impliquée dans la vie associative locale, elle incarne l'esprit de proximité et de dialogue cher au PLR, ainsi qu'un fort attachement à Payerne et ses hameaux.

Monique Picinali, 60 ans, municipale sortante. Ancienne coach en leadership au sein d'une multinationale, elle a été élue à la Municipalité en 2021. Responsable de l'urbanisme, de la mobilité et de l'environnement, elle a acquis au cours de cette législature une solide expérience qu'elle souhaite mettre à profit pour continuer à relever ces enjeux déterminants pour Payerne et ses hameaux.

Lionel Voinçon, 31 ans, syndic de Payerne. Juriste de formation, il a été élu syndic en avril 2025. En charge de l'administration générale, de la promotion économique et des finances, il souhaite poursuivre son engagement en mettant son énergie et ses compétences au service de Payerne et ses hameaux.

Ensemble, ces trois personnalités incarnent une équipe aux profils complémentaires, alliant dynamisme, expérience et engagement citoyen. Leur diversité de parcours constitue une richesse qui permettra d'aborder les défis actuels et futurs de la commune avec lucidité, responsabilité et ambition pour Payerne et ses hameaux.

Le PLR Ville de Payerne tient à remercier chaleureusement Édouard Noverraz, municipal sortant, qui a annoncé qu'il ne se représentera pas en 2026 pour des raisons professionnelles et personnelles. Le parti salue son dévouement en faveur de Payerne et ses hameaux tout au long de son mandat qui s'achèvera en juin 2026.

Lors de cette assemblée, le parti a également procédé à une réorganisation interne. Alexandre Godel a été élu président du PLR Ville de Payerne, en remplacement de Lionel Voinçon, démissionnaire à la suite de son élection comme syndic.

CONTACTS

Alexandre Godel, président, 079 637 19 08